



LE P'TIT SAOÛ



Déviation
Les travaux se terminent !
lire page 8

L'éditorial du Maire

« Saoû un autre angle »

Une nouvelle vie commence à Saoû, l'ouverture du contournement routier du centre de notre village. Il nous entraîne vers un nouvel horizon qui, je le souhaite, améliorera notre cadre de vie social et économique en favorisant les déplacements doux.

Nous l'inaugurerons le 20 décembre 2014 au matin, en présence du Président du Conseil Général de la Drôme, Didier Guillaume.

Une appropriation différente de l'espace public nous entraîne à redéfinir celui-ci, dont l'aménagement de la traverse du village, avec des zones de déplacements piétons sécurisées et bien dimensionnées, et des emplacements de stationnement de proximité à durée limitée pour les commerces et les services publics du centre, respectant le caractère et l'authenticité de notre village.

Cette année encore, dans un climat national économique et social morose, notre commune a su faire face et développer une énergie enviée par beaucoup de territoires voisins.

De nombreux porteurs de projets nous sollicitent et si la mairie en est le cœur, les 36 associations de notre commune en sont les poumons et, sans elles, Saoû n'aurait pas la même âme.

Pour exemple, l'Office de Tourisme de Saoû Soyans Francillon, lors de sa prochaine assemblée générale qui doit valider l'entrée de trois nouvelles communes : Poët-Célar, Mornans et Félines. Une dimension cohérente à l'échelle de notre bassin de vie.

Et d'autres ont construit la notoriété de notre commune. On ne peut qu'en être fiers, cela représente notre identité, notre appartenance à ce territoire.

Une image qui offre un potentiel d'initiatives économiques et de vie concret pour des porteurs de projet créant leurs activités à Saoû, avec comme but recherché l'épanouissement dans le travail, vecteur de pouvoir d'achat et d'autonomie.

Et surtout, je vous présente au nom de l'équipe municipale tous nos vœux de santé, de travail et de bonheur en famille pour ces fêtes de fin d'année.

Salutations dévouées,

Daniel GILLES

A lire également dans ce numéro :



- Le CCAS de Saoû
- La poste, ou en est-on ?
- Les p'tits mots du repas communal
- La déviation : fin des travaux
- Bilan du Forum des Associations
- La Fête du Picodon en danger
- La page de Couni/infos pratiques

l'Actu municipale



4 janvier

Les vœux de la commune



Daniel GILLES, maire de Saoû et son équipe municipale vous présenteront leurs vœux
Samedi 10 Janvier 2015 à 18h30
à la Salle des fêtes de Saoû

Nous vous espérons nombreux pour partager ensemble le début de cette nouvelle année autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Civisme

Vèbre mon amour

Nous tenions à vous communiquer une petite brève sur Vèbre, car Monsieur Valesa nous racontait récemment les trésors qu'il trouvait régulièrement dans notre rivière si pure et qui nous abreuve tous de son eau magique.

Plastiques, ferrailles, tissus et objets en tout genre, tout y est, digne d'une vraie déchetterie. Il est sidéré que l'on puisse faire ça, et nous le sommes tout autant. Hommes et femmes qui avez la flemme d'aller à la poubelle ou à la déchetterie, un minimum de bon sens et un peu d'amour seraient les bienvenus.

Signalisation d'information Locale - SIL

Au revoir les panneaux !

Nous vous l'avons annoncé dans le dernier P'tit Saoû, la loi est en vigueur, les dérogations prennent fin l'été prochain, il faut réaliser et aboutir notre règlement communal en début d'année, afin de poser les panneaux conformes à ce règlement et à la loi.

Pour éviter des frais inutiles, nous prenons le parti de gérer nous-mêmes l'affaire qui, techniquement n'est pas compliquée, mais humainement complexe. Quand vous lisez "nous-mêmes", comprenez absolument tout le monde, ou plutôt n'importe quelle personne concernée par la disparition d'un panneau visible de la route. Nous allons donc procéder à des grands messes pour identifier tous les besoins et garantir l'exhaustivité. S'il y a la moindre omission, vous pourrez vous en prendre à ... vous-mêmes.

Nous créons donc la commission SIL le 11 décembre, ouverte à tous, sans restriction (les simples curieux peuvent s'abstenir car nous risquons d'être nombreux). C'est un jeudi, donc deux premières sessions de 2h sont prévues pour que chacun puisse s'y retrouver : 14h30 - 16h30 et 20h30 - 22h30. Nous poserons directement tous les besoins sur des cartes, vous poserez toutes les questions qui vous viennent à l'esprit. N'hésitez pas à préparer vos besoins et questions à l'avance.

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS, kézako ? Un CCAS à Saoû ?

Et oui ! La nouvelle équipe du Centre Communal d'Action Sociale de Saoû a pris ses fonctions récemment.

Mais de quoi s'agit-il ?

C'est un établissement public administratif distinct de la commune. Il est administré par un Conseil d'administration, présidé par le Maire et composé de 5 élus municipaux et de 5 personnes nommées sur leurs compétences et intérêts pour les questions sociales au sens large. Le bureau a été élu lors de la première réunion : Daniel Gilles est président, Jacques Garciaz vice-président, Sylvie Dischert trésorière, Anne-Claude Raillon et Christine Tillard secrétaires.

Le CCAS développe différentes activités et missions légales ou facultatives directement orientées vers les populations concernées :

- Aides et accompagnement des personnes âgées.
- Aides aux personnes handicapées.
- Aides aux enfants et familles en difficulté.
- Lutte contre l'exclusion.

Ses missions légales sont :

- Procédure de domiciliation.
- Aide à la constitution et transmission pour instruction



des dossiers d'aides sociales légales : RSA, CMU, APA....

Le CCAS anime donc une action générale d'aide, de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques, associatives et privées.

A Saoû, compte tenu des besoins qui ont été repérés, le CCAS va essentiellement se mobiliser autour de la lutte

contre l'exclusion (information et orientation pour l'accès aux droits, aide à la résolution de difficultés financières, lien social...) et l'aide aux personnes âgées (réseau de veille, réflexion autour du portage de repas, mise en lien avec les associations d'aide à domicile, lien social...).

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter individuellement ou en passant par la Mairie si vous rencontrez des difficultés, nous sommes là pour vous écouter, vous accompagner et vous soutenir dans vos démarches en toute confidentialité (ou sous le secret professionnel).

Les membres du CCAS : Sylvie DISCHERT (04 75 76 01 79), Danièle PERRINET, Anne-Claude RAILLON (06 73 87 51 68), Martine REY (06 12 28 81 24), Anne ROSSI (04 75 42 96 72), Christine TILLARD, Paul CASTELNAU, Jacques GARCIAZ (06 60 08 38 26), Daniel GILLES, Céline STOLL et Marc PERRIN (04 75 56 59 22).

La poste de Saoû, ou en est-on ?



Depuis le 28 juillet 2014, comme elle l'avait annoncé, la Poste a modifié les horaires du bureau de Saoû et ferme le samedi matin, jour de marché.

L'action conjointe des élus de Saoû et du collectif citoyen de défense du service postal à Saoû, fort de 250 personnes à ce jour, commence à porter ses fruits.

En effet, nos diverses interventions auprès des différentes instances élues et des services du département ne sont pas restées sans effets.

Entre autres, la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale de la Drôme, réunie le 9 octobre 2014, garante de la bonne application du contrat de présence postale signée entre l'Etat, l'Association des Maires de France et la Poste, présidée par Jean Serret Conseiller Général, a refusé, à l'unanimité, la réorganisation du bureau de poste de Saoû et demande à la direction de la Poste de revoir sa position.

Par ailleurs, le Congrès de l'Association des Maires de la Drôme réuni le 23 octobre à Saint Rambert d'Albon, après avoir entendu les interventions d'élus dont celle de Daniel Gilles sur la dégradation du service postal dans les communes rurales, a voté, également à l'unanimité, une motion pour demander à la Poste de revenir à des pratiques et des organisations plus en lien avec les besoins des usagers, conformément au contrat qui les lie. L'Association des Maires de la Drôme menace de ne pas voter le rapport annuel de La Poste relatif à l'accessibilité du réseau postal prévu au contrat.

Les lignes bougent, pour autant rien n'est joué pour l'instant, aussi les actions entreprises par les uns et les autres doivent être poursuivies.

Le Conseil Municipal de Saoû

Familles d'accueil

Partagez vos vacances !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

- tél : 04 75 40 34 77
- mail : afv.260 @secours-catholique.org
- Courrier : Secours Catholique AFV
Immeuble le Neptune 1 et 3, rue Paul Langevin
07130 – SAINT-PERAY

L'équipe AFV Drôme-Ardèche



Jardin de la Cure

Retour sur un joyeux chantier participatif !

Le 27 septembre, une petite mais très efficace équipe a entrepris de faire un grand nettoyage et une beauté au jardin de la cure.

Nous avons taillé les plantes, tondu la pelouse, fait deux voyages de camion à la déchetterie avec toutes les trouvaillles, poncé et lasuré la grande porte en bois de la maison des associations, repeint les deux portails métalliques et remplacé le grillage le long de la route.

Le projet initial de ce lieu est de faire un joli jardin public qui accueillera, courant décembre, des bancs et des jeux pour enfants pour offrir un espace de jeux et de détente sécurisé et fort agréable ; tout en ménageant les espaces pour que les associations puissent continuer tous leurs événements.

Encore merci à celles et ceux qui ont participé !



Enquête publique

Nous avons lancé officiellement l'enquête publique, car une échéance est fixée. Nous avons en effet décidé lors d'une récente commission générale de Mairie dont l'ordre du jour était le planning des 5 prochaines années, de livrer une restitution utile pour la commission aménagement. Cette dernière doit commencer dans la foulée du PLU, deuxième trimestre 2015. Nous visons donc le début de l'année prochaine pour une version déjà mûre de notre enquête publique. La première réunion de lancement sur les méthodes, la programmation et l'esprit de l'enquête a eu lieu jeudi 13 novembre, avec 5 enquêteurs et 2 formateurs.

Certains d'entre vous vont participer à des sessions de groupe, d'autres à une interview individuelle d'une demi-

heure, pour varier les plaisirs. Nous vous remercions à l'avance pour votre disponibilité.

L'idée sera par ailleurs de poursuivre cette enquête de façon régulière, tout au long du mandat, soit sur des sujets spécifiques, soit pour suivre une chronique, sous des formes et expériences variées.

De fait elle a déjà commencé, avec les fameux « p'tits mots » adressés à la Mairie pendant le repas communal.

Malgré le volume, nous avons pensé que vous apprécieriez d'avoir dans le P'tit Saoû l'intégrale des « P'tits Mots », sans aucune censure (excepté les 2 mots adressés à des personnes spécifiques et non à la Mairie, donc hors sujet ;-). Voici la restitution promise.

Les p'tits mots de la forêt (repas communal)

Ils sont retranscrits tels qu'ils étaient (signatures, ponctuations, termes, à quelques corrections d'orthographe près). Afin de rendre plus digeste et plus amusante la lecture de ces « p'tits mots », ils sont regroupés en 13 familles :

• LES ENCOURAGEANTS :

- "Votre équipe semble taillée pour propulser Saoû vers une nouvelle ère, une nouvelle société, locale, respectueuse. Il y aura probablement beaucoup de paradoxes à intégrer. Et alors ? Inventez, Osez, Communiquez dans le langage de tous ; écoutez mais pas que ! Allons-y !!!"

- "Ce qui à Saoû est envoutant c'est l'unité (?) dans la diversité. A ce cocktail étrange ne manque qu'un peu + de créativité, bonne humeur, tolérance, et ... le brin de folie. Ce dernier élément était là, avant nous, ... Continuez. On vous embrasse - et à l'occasion - on bien-fait'ise. Bien à vous. Continuez c'est super." *Jacqueline*

- "Que votre équipe garde son dynamisme... Merci (entre autres) pour cette journée."

- "Merci tout d'abord, ce n'est pas simple comme mission que la vôtre ! Merci de garder enthousiasme, détermination, esprit critique ; sens de l'opposition ... Merci d'être là, l'esprit ouvert surtout n'oubliez pas de vous amuser. Pensons toujours aux générations futures." *Adélaïde*

- "Ecole, Mairie : Communication-Collaboration ... active et efficace. Nous travaillons en confiance et je souhaite que cela dure." *Martine*

- "Vous êtes sur la bonne voie. Continuez ..."

...

Merci pour tous ces encouragements, ils sont très importants pour notre équipe qui cherche à intégrer tous les habitants dans ses réflexions. Nous apprécions les petites ouvertures qui ont été faites sur le fait de prendre du plaisir, de laisser une place au grain de folie, et à l'audace, il est vrai que ces registres sont souvent évités par prudence au profit de comportements et pensées plus - trop ? - conventionnels.

• LES SYNTHETIQUES :

- "Autonomie, Convivialité, Biodiversité, Merci"

- "Très belle journée."

- "Un médecin à Saoû !!!"

- "Construisons notre autonomie !"

- "URGENT : 1 micro !"

- "Saoû dans 30 ans ?"

- "A quand un bistrot ?"

...

Très difficile de faire une réponse synthétique à ces « cris du coeur ». Sachez que ces sujets nous sont chers (sauf peut-être le micro qui n'est qu'accessoire ;-). Nous ne manquerons pas d'approfondir ces sujets lors de l'enquête publique, et de vous restituer au fur et à mesure le fruit de nos réflexions et expériences.

• LES STRUCTURANTS :

- "Mise en place d'une gestion des jeunes sur notre territoire, pendant et hors vacances scolaires.

- "Gardez votre bonne humeur.

Des parkings autour du rond point.

Consultation artistique du rond point. Impliquer la jeunesse autour du repas communal."

- "Installer des parkings à vélo."

- "Idée : aménager une promenade au bord de la Vèbre."

- "I Love Saoû, une salle des fêtes, un gymnase ... pour une vie associative et culturelle pleine de rencontres... Vive Saoû."

- "Une salle des fêtes et un gymnase (dans la même salle) pour améliorer et augmenter les rencontres autour d'événements sportifs... et festifs."

- "Projet participatif : c'est pour quand cette salle des fêtes ossature bois-ballots de paille ? M'enfin !!!!!" *Michel*

- "IDÉE. Créer un lieu socio-culturel et sportif, où on puisse faire du sport collectif, des exposés, des concerts, des repas, etc.. en tenant compte, dans l'architecture du bâtiment, des contraintes écologiques et esthétiques (qu'il s'intègre bien dans notre environnement)."

- "En vrac : une salle de théâtre. Réguler la circulation autour de l'église, jardin de la cure, place des Cagnards.

!! les enfants. Un lieu où : échanges / trocs, etc..."

- "J'apprécie la qualité de vie dont nous bénéficions au village et la convivialité. Elle est à préserver absolument. Nous sommes prêts à réfléchir avec vous aux moyens de

préserver la qualité de vie des résidents du village, notamment par rapport à la circulation et au stationnement. PS : Merci pour le repas !! Prête à participer à la prochaine organisation."

- "Je souhaite que les voitures ne stationnent pas n'importe où, surtout devant les portes d'entrée des maisons. Merci pour le repas très convivial."

- "Un joli rond point avec des biquettes et tous les artisanats locaux représentés ! Et ! Le Roc avec des grimpeurs, vélo et randonneurs ... Un p'tit désir ... Merci à vous."

- "LA RD538 traverse le village, les trottoirs sont parfois en mauvais état ou n'existent pas. C'est dangereux pour les piétons à tout âge. A voir et décider quelque façon d'arranger cela."

- "Très bien pour le repas.

Problème : sortie rue du Roc ou chemin du Roc et route de la Forêt. Les troncs d'arbre stockés gênent la visibilité au croisement pour tourner -> c'est un peu dangereux."

- "Limitation de vitesse surveillée de la Maison Magnet JP à la Maison Berthézène J. (Célas). Le panneau 70 ne sert à rien. Bonne chance."

- "Organisons un chantier international de jeunes volontaires pour raser l'Auberge des Dauphins et la reconstruire en bois / paille : -> grosse économie financière

-> formation pour les jeunes

-> chantier social participatif."

- "Que la relation entre la forêt et le village se renforce encore et que nous trouvions toutes les bonnes solutions pour des transports doux du village à la forêt."

- "Assainissement, route de Bourdeaux toujours attendu ! Faut-il espérer ? Urgent."

...

Tous ces sujets sont des chapitres de la Commission Aménagement du village que nous lançons 2ème trimestre 2015, car nous devons clore le PLU au préalable. Ce travail est le vif du sujet de notre mandat, pour lequel nous allons mettre le plus d'énergie. Le terme Commission indique une méthode de travail structurée ainsi qu'une ouverture en dehors du Conseil. Nous allons monter en régime crescendo et nous attendons beaucoup de vous tous.

Concernant le point sur l'auberge des Dauphins, sachez que cette option de raser le bâtiment a été étudiée de près par le Département il y a plus de 5 ans, position initiale du Président. Le Conseil Général a finalement décidé de restaurer ce patrimoine et d'en optimiser la fonction sous forme de maison de site. Cette phase de réflexion est aujourd'hui révolue, et nous avons choisi de respecter et soutenir cette décision qui ne nous appartient pas, pour nous concentrer sur la façon dont sont et seront faites les choses. Vous pouvez en suivre la démarche au fil des articles du P'tit Saoû, et comptes-rendus de Conseil. La question des transports doux entre Forêt et village est par exemple un vif de sujet pour nous.

Pour l'assainissement route de Bourdeaux, il n'y plus lieu d'espérer. C'est programmé et inscrit dans le budget. Nous sommes lucides sur l'urgence, ce chantier fait partie des priorités.

• LES SOLIDAIRES & COMMUNAUTAIRES :

- "Dans le temps qui court, où la mondialisation bat plein régime, notre survie dépendra sans doute du maintien du service public, particulièrement dans la campagne française si chère à ses habitants, et surtout à la solidarité et à la bonne gouvernance.

Nous avons la chance d'avoir une équipe à la Mairie reflétant la sensibilité de la population. Sachez que nous sommes plus que jamais sensibles au défi auquel vous faites face."

- "Nous sommes très contents de votre accueil et de votre repas. Le but d'aménagement des locaux de la forêt est une très bonne initiative. Nous sommes solidaires avec vous. Merci." *Le nord Drôme*

- "A quand le maxi banquet avec les 6 villages ?..."

- "Pensez à notre futur de commune dans tous les sens du terme. Avec vous." *Sylvie*

- "A quand une seule commune Fransaouyans ? Un Francillonnais fiscal mais saouzien de coeur."

- "Une phrase à la Mairie... Belle journée de soleil et d'échanges. Envie de projet(s) fédérateur(s), qui puisse réunir les compétences de chacun, l'enthousiasme de la « folie ». Besoin de faire ensemble."

- "Pour un voisin gentiment invité. Je salue cette initiative qui resserre les liens des habitants de ce bassin de vie." *Jean-Louis*

- "L'intercommunalité entre Saoû Soyans Francillon manque de communication." *Michel*

- "Belle journée, à refaire avec les voisins. Merci."

- "Développez la coopération intercommunale" *signé*

...

Nous sommes très sensibles à votre solidarité vis à vis de l'équipe municipale, et plus encore à celle que nous pourrions tous développer entre habitants.

Concernant la solidarité avec nos voisins, nous chercherons toujours à multiplier les ponts, les occasions de réfléchir et bosser ensemble sur des projets de bassins de vie. Mais attention, gardons à l'esprit la nécessité et l'importance de la diversité des communes. Petit rebondissement sur le terme « Fransaouyans » car c'est un sujet très sensible, qui génère des craintes chez

certain habitants ou élus, quelle que soit la commune, qui peut même parfois s'exprimer parfois en termes de menace.

Nous souhaitons éviter cela à tout prix, car ce n'est pas constructif. Nous souhaitons renforcer la collaboration intercommunale sur notre bassin de vie, nous rencontrer plus régulièrement, faire corps pour résister aux agressions extérieures, nous souhaitons également prendre plus de bon temps et de plaisir avec nos voisins, et partager la chance que nous avons tous de vivre dans notre petit pays. Nous n'avons absolument aucune velléité hégémonique d'extension ou d'intégration, nous croyons à la proximité, nous aimerions faire tomber les postures de blocage ou de repli sur soi, car elles n'ont pas lieu d'être et parce qu'elles sont dommageables.

• LES FLEURISTES & PAYSAGISTES :

- "Qu'il est beau mon village ! avec des fleurs il serait encore plus beau."

- "Je souhaite que le village soit un peu mieux entretenu !! fleurs par exemple et qu'elles soient arrosées régulièrement quand il y en a. Merci pour le repas, cela permet de retrouver de vieilles connaissances."

- "Un souhait qui concerne la déviation en cours de construction. Serait-il possible d'avoir de la végétation haute tout le long de la route afin que la vue et le paysage ne soient pas trop perturbés ? Merci."

- "Merci pour cette journée conviviale.

Merci d'arborer le bord de la déviation pour ne pas avoir ce vis-à-vis avec les voitures et les camions."

- "L'amour est dans le pré... Que le village soit plus propre, « caca » de chiens, manque de fleurissement."

- "Revoir le problème de la vitesse dans la rue des Abbayes. Revoir aussi le fleurissement de notre beau village."

- "Un village si joli mériterait d'être fleuri."

- "Suggestion : rafraîchir la salle de la Mairie et faire un effort sur le fleurissement et l'entretien du village. Merci."

...

C'est à la fois un peu triste et amusant, figurez-vous que le fleurissement constitue une démarche prioritaire pour certains dans l'équipe municipale. Vos messages les touchent plus particulièrement, d'un côté parce qu'ils donnent une légitimité à cette priorité, de l'autre parce que les actions déjà effectuées sont passées complètement inaperçues. Fatalement, il y a léger constat d'échec.

Le sujet a donc été abordé différemment et il en est sorti 2 points. Nous allons continuer de planter directement dans la terre et non dans des pots, sélectionner des plantes qui font plus de couleurs, et donner la priorité à cette démarche pour nos services techniques (les jeunes pousses plantées sont camouflées par les mauvaises herbes, nous ne les voyons quasiment déjà plus). Nous réfléchissons enfin à des moyens d'inciter les habitants à fleurir leurs façades et jardins, car sans vous le village ne donnera jamais une image flagrante de lieu très fleuri.

• LES « PLAQU'ISTES » :

- "Plaques numéros pour les rues à Saoû très attendues... Harmoniser avec les noms de rue !"

- "Harmonisation des plaques avec N°s de rue pour Saoû (idem aux plaques de rue).

NB : dans les autres communes les plaques ont été fournies aux habitants.

NB : plaques et N°s payées par la Mairie ... ou les habitants."

- "On attend les plaques pour les numéros des rues comme les autres communes. URGENT!"

- "Diffusion N°s de rue avec plaques pour les saouziens. (Harmonisation du village)."

- "Assainissement route de Bourdeaux toujours attendu ? Très urgent les plaques avec les numéros de rue."

...

Jean-Michel nous transmet en complément quelques plaintes sur le sujet des plaques et numéros de rue. Il y a effectivement débat entre uniformisation et diversité. La précédente équipe a décidé de ne pas uniformiser, nous aussi croyons à la diversité et sommes favorables à la liberté de choix et d'expression. Nous souhaitons également favoriser la possibilité pour chacun de faire travailler les artisans. Nous avons donc partagé les commandes de plaques de rue à ceux qui souhaitaient y répondre, et laissé aux habitants le libre arbitre pour leur numéro, sans ingérence. Nous sommes ravis des plaques de rue de nos artisans, contents de ne pas avoir des plaques banales en ferraille ou plastique. Il est vrai que pour les numéros, le résultat est très discutable. Mais c'est aussi l'occasion pour vous de prendre la question en main. Pourquoi ne pas discuter avec vos voisins pour harmoniser tout cela ? Plus le sujet vous est cher, plus vous pouvez y mettre de l'énergie. Si votre voisin a mis un pauvre auto-collant ou coup de crayon parce qu'il ne veut pas dépenser pour ça, cadeau de voisinage, offrez-lui son numéro. Ca tombe bien c'est Noël ;) Concertez-vous, parlez-vous, agissez au cas par cas. Petit à petit, nous pourrions avoir la plus jolie et originale numérotation de village. Se plaindre ne donne que de tristes résultats. Résistez à l'uniformisation facile, mobilisez-vous pour la diversité et la qualité.

• LES « POST'ISTES » :

- "Non à la fermeture de la poste à Saoû ! C'est historique !"

- "La poste à Saoû doit rester un service public et surtout pas privé, afin que toutes personnes surtout âgées n'aient pas à faire des kilomètres."

- "Que la poste reste ouverte le mercredi et le samedi ce qui aiderait vivement."

- "Réouverture de la Poste à Saoû le mercredi et le samedi !!!!!"

- "Il me semble important que le conseil municipal intègre comme un fait (certainement regrettable) la fermeture de la poste. Le rôle du conseil pourrait être de trouver la meilleure solution pour le village en négociant avec la poste. Autrement il y aura la fermeture de la poste mais sans rien de positif négocié à la place.

L'idée : négocier avec la poste pour financer un service minibus 2 ou 3 fois par semaine pour permettre aux gens d'aller à la poste à Bourdeaux."

- "Belle journée, bonne ambiance. Une occasion pour souder les habitants de Saoû et les motiver pour la sauvegarde de la Poste!"

- "Loux tin lasso, lasso lou bien. Conservez-la

Poste + les commerces de Saoû."

- "Merci de nous inviter à être pleinement actifs dans la lutte pour la conservation d'un bureau de poste à Saoû ; cela crée une véritable émulation entre les habitants. C'est à la fois fédérateur et créatif par toutes les idées que cela suscite." *Emmanuelle*

...

Vous pouvez suivre l'aventure dans les articles et communiqués que nous faisons régulièrement sur la question. Vous trouverez plus loin un point d'avancement.

• LES SPECIFIQUES ou POLEMISTES :

"That everyone thinks about their cats. (stériliser les chats mâles et femelles)."

- "Pourquoi Bâtiments de France ne sont-ils pas en faveur des pierres apparentes sur les façades des maisons ? Pourquoi enduire pour perdre le charme du village ?? Si Saoû a été choisi par tant de réalisateurs pour son charme, ce ne sont pas les enduits qui les auront décidé... C'est honteux et très préoccupant en sachant que tant de maisons ont besoin de travaux de façades."

- "Pourquoi les Elus de Saoû ou de Francillon qui ont le moins de voix sont représentants à la CCVD ?"

- "Que le village soit éclairé partout et qu'il n'y ait pas des quartiers privilégiés. Nous ne sommes plus au temps des gaulois."

- "L'enquête de village signalée dans le « P'tit Saoû » juin 2014 concerne-t-elle l'ensemble des habitants de la commune ou seulement les villageois ?"

- "Respectez les anciens ?"

- "Vous vous unissez pour la commune ! Pourquoi nous obliger à aller à la déchetterie de Crest ? Quelle aberration ?"

- "Forêt de Saoû super moment. Conseil du village ? pour les habitants du village ... ? et les habitants de la campagne ?"

Quartier Aurouze devient route d'Aurouze et non Aux rouzes ... ! Les poubelles des quartiers ? où sont-elles ? Chacun devrait entretenir un peu la route (fossé) devant chez lui. Merci beaucoup."

...

Les chats : nous laissons à chacun le soin de gérer leur chat et leurs cha-leurs.

Les pierres apparentes : c'est effectivement une prescription de l'Architecte des Bâtiments de France. Nous sommes favorables aux pierres apparentes, ce sera explicite dans le PLU en cours.

CCVD : Nous nous sommes posés cette très bonne question de façon explicite, et avons mené ce débat philosophique et politique en tout début de mandat (débat élargi à la fonction d'adjoint). A l'unanimité le conseil a renouvelé son intention et volonté. Malgré la position, il y a eu élection au 2/3 des voix, et surtout il s'agit d'un travail d'équipe et d'un choix qui repose sur une connaissance réelle des personnalités et compétences. Or les élections reposent avant tout sur des impressions et des a priori, ou encore sur des postures politiques mais ce n'est pas le cas à ce jour dans notre commune. Forts de cette forte et unanime solidarité, nous avons tous confirmé les intentions initiales dans les actes. Cela étant, tous les conseillers municipaux et les deux conseillers communautaires, sont très réceptifs aux remarques que vous pourrez faire pour améliorer leurs missions et tâches.

Eclairage : nous n'avions pas identifié qu'il

y avait des quartiers privilégiés et d'autres défavorisés mais nous allons chercher à qualifier cette réalité si elle existe. Nous en profitons pour intégrer le sujet de l'éclairage de façon globale dans le projet d'aménagement (printemps 2015).

Enquête : Bien évidemment, elle concerne l'ensemble des habitants de la commune. Nous comprenons difficilement cette question tellement nous ne faisons pas de distinction entre les habitants, quelque soit l'emplacement de leur maison.

Anciens ? : les anciens sont une préoccupation majeure du conseil. Comment pourrait-il en être autrement ? Certains peuvent penser que nous manquons d'anciens dans l'équipe, nous la trouvons plutôt bien équilibrée dans ce registre ;-)
Plaisanterie à part, si en tant qu'ancien vous souhaitez exprimer des sujets que vous croyez négligés, vous devez venir nous rencontrer et nous en parler.

Déchetterie : nous dépendons de notre communauté de communes pour l'enlèvement des ordures ménagères et l'accueil en déchetterie. La plus proche est celle d'Eurre (Ecosite), car Bourdeaux a quitté le Val de Drôme. Mais la commune a pris soin de signer une convention pour pouvoir utiliser ses services.

Aurouze : vient du latin Aura - le vent -, et du patois Ouz - rempli de -. Il y a eu des déformations qui datent et laissent encore des traces. Nous avons fait corriger in extremis le panneau de la route, mais du côté de la Poste, ils ont plus de mal apparemment. Nous allons réessayer.

Poubelles : une réflexion doit être menée pour traiter cette question de l'éloignement des poubelles pour certains (notamment des anciens). Différentes options sont imaginables, cela peut passer par une mobilisation citoyenne, ou associative, ou de quartier, par exemple.

Entretien des fossés : nous souhaitons que ce message plein de bon sens soit entendu.

• LES CONTENTS & BONS VIVANTS :

- "Heureuse distribution des participants à la table, le hasard a favorisé des sympathies." *Laurent*

- "Bon moment, en bonne compagnie."

- "Bravo pour les petites tables, c'est très sympa. Le repas est toujours très bien."

- "C'était sympa, on a bien rigolé, on a bien mangé, à refaire. Bien amicalement." *M. Foriel*

...

Nous aussi. Nous refferons, ! ;-)

A propos des tables, c'est amusant, nous avons eu du débat, - grande ligne ou forme de U ? - tables "individuelles" ? - simples ou doubles ? Et un couac aussi car les enfants se sont retrouvés sans table au moment d'y passer. Nous pensons qu'une solution idéale serait de conserver les tables séparées car elles facilitent les conversations collectives, mais de les doubler pour les grands groupes qui ne peuvent pas se réduire. Cela signifie plus de tables à mettre en place, mais nous pourrions peut-être emprunter celles du Picodon et quelques bras supplémentaires. A suivre donc...

• LES MERCI :

- "Merci !!!?"

- "Merci." *Signé*

- "Merci à la commune pour ce repas convi-

vial. A renouveler. Un site très beau. Nous venons de la vallée du Rhône. Encore merci."

- "Merci pour cette bonne journée passée dans la forêt de Saoû où nous espérons revenir l'an prochain. L'ambiance était conviviale." *C. Rozier*

- "Merci pour cette belle journée et très bon choix de date !!"

- "Bel endroit et bon moment. Merci à vous pour cette petite après-midi joyeuse et conviviale. Bien à vous." *Roxane Riché*

- "Merci pour cette bonne journée. Que celle-ci permette de donner une bonne dynamique aux villageois."

- "Merci pour ce merveilleux moment convivial. Merci à l'année prochaine." *Signé*

- "Sincères remerciements pour le très bon repas, et, de cette possibilité de se retrouver ensemble, connus et inconnus, l'« apprendre » à se connaître pour mieux vivre ensemble. Merci à tous les « dévoués ». Quel nom, autre, les donner ?" *Solange*

...

La langue anglaise a ce mérite de bien mieux recevoir un remerciement que la langue française. Soyez tous les bienvenus.

• LES MERCI REQUETES :

- "Merci à la forêt et à la Mairie. C'est un plaisir de rencontrer les autres saouïens. Faire un effort pour inviter, transporter les anciens qui ont tant à dire. Continuez ! Prévois un micro pour la prochaine rencontre..."

- "Merci, belle initiative gourmande et conviviale. Que tout ce qui se fera dans un futur plus ou moins proche, reste de dimension humaine et respectueuse, dans la joie du partage et de l'échange. Bien amicalement. PS : restons vigilant !!" *Charles Riché*

- "Ière participation, enchanté de l'organisation et d'échanges avec la « population »... Même, si beaucoup de boulot, pourquoi ne pas envisager une deuxième, voire une troisième édition ? Félicitations à l'équipe municipale, pour le travail effectué, et pour aussi les efforts pour que les gens, quelles que soient leur situation, puissent échanger, partager un bon moment de convivialité dans un endroit exceptionnel, que la forêt de Saoû... Bravo et Merci."

...

La question du micro est dans les tablettes, la vigilance est au coeur du « métier d' élu » de nos jours, les rassemblements de la population en sont les meilleurs moments, ils peuvent prendre différentes formes à différentes occasions. Nous nous efforcerons de les multiplier.

• LES PETITES ANNONCES :

- "Très sympa de recentrer des habitants de Saoû pour les nouveaux arrivants que nous sommes ! Nous cherchons également à louer ou éventuellement à acheter un terrain mais nous ne trouvons pas les bons contacts pour continuer dans notre recherche (06 07 46 28 07). Merci pour cette ambiance et cette vie tant présente à Saoû."

...

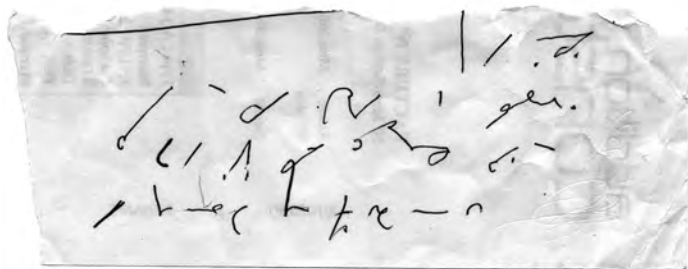
Nous vous souhaitons le meilleur dans vos recherches, les bons contacts sont le Maire, l'épicier, les restaurateurs, Georges Jalla, les anciens, les agences, le bon coin, et les autres postulants car tout le monde ne cherche pas la même chose et peut tuyauter sur ce qui ne l'intéresse pas.

• LES POETES et CREATIFS :

- "Le jeu de l'amour est du hasard."
- "Un calendrier des élus à poil pour les fêtes de fin d'année."
- "A SAOU VIE"
- "A SAOU RIRE"
- "Cinq capucins ceints portés sur leur sein"

sain, le seing du Saint."
- "Les petites rivières font les grands fleuves. Les petites idées font de grands projets. Petit Saoû sauve sa grande Forêt." *Foriel - 26*
- "Saoû. Village en transition ?" (*Roy Hopkins*)
- "J'ai pensé 1 village, je me suis trompé. J'ai administré 1 village, je me suis trompé."

J'ai habité 1 village, j'ai aimé."
- "Si Saoû m'était conté, qu'est-ce que j'entendrais ?"
- "Saoû-tenir, Saoû-lage, Continuer dans l'écoute. Saoû-venir; Garder l'espoir"
...
Toute créativité ou poésie se passe volontiers de quelconque réponse.



Démarches administratives

Petit rappel des obligations en terme d'urbanisme

Lorsque vous réalisez des travaux, mêmes mineurs, ceux-ci peuvent être soumis à des déclarations d'urbanisme obligatoires. Ces déclarations administratives permettent aux services instructeurs de l'état et des collectivités locales de vérifier le respect aux règles d'urbanisme en vigueur et de prendre en compte les modifications au titre du calcul des différentes contributions. Tout manquement à cette obligation peut entraîner des poursuites.

Ces déclarations se répartissent en deux catégories selon la nature des travaux :

- La Déclaration Préalable « DP » (formulaire Cerfa 13404)
- Le Permis de Construire « PC » (formulaire Cerfa 13406 ou 13409)

Ces déclarations se font sur des formulaires officiels disponibles en mairie ou sur internet, accompagnés de pièces spécifiées dans celles-ci (plans, photos....).

La Déclaration Préalable « DP »

Pour la réalisation d'aménagement ou de construction de faible importance :

1 - Travaux engendrant une petite surface construite :

Travaux sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) créant entre 5 m² et 40 m² (en zone urbaine) de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Nouvelle construction (un abri de jardin par exemple) créant entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol.

2 - Changement de destination :

Une déclaration préalable est demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

3 - Travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment :

Une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment (ex : le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle, le percement d'une nouvelle fenêtre, ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade).

4 - Piscines :

Une déclaration est obligatoire pour la création d'une piscine qui a une superficie de plus de 10 m² mais inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 mètres de hauteur au-dessus du sol.

5 - Clôtures :

Une déclaration est obligatoire pour la pose de clôtures sur un terrain situé dans un secteur sauvegardé, dans le champ de visibilité d'un monument historique, dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, dans un site inscrit ou un site classé.

Le Permis de Construire « PC »

Pour la réalisation de travaux de grande importance :

1 - Travaux créant une nouvelle construction :

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant. Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin des de moins de 5 m² et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

2 - Travaux sur une construction existante :

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison individuelle si les travaux ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m² ;

Dans tous les cas, un permis de construire est exigé si ces travaux :

- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination.

- ou portent sur un bâtiment inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

3 - Piscines :

Dont la couverture a plus de 1,80 m de haut, quelle que soit la superficie

Autre formalité :

Le recours à un architecte est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

En cas de doute sur la démarche à suivre, consultez le secrétariat de mairie ou un Architecte.

Nous rappelons également l'obligation de respecter les prescriptions du service instructeur (DDT ou Bâtiment de France) qui accompagnent parfois l'arrêté accordant le permis de construire ou la déclaration préalable. Ces prescriptions étant garantes d'une harmonie architecturale et d'une bonne intégration dans le paysage.

Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches.

Travaux publics

La déviation : bientôt l'ouverture



Nous n'avons pas oublié les fortes pluies orageuses de cet été. Les travaux ont été une nouvelle fois interrompus et retardés.

Les remblais détrempés ne pouvaient pas être traités suivant les normes techniques ; un délai de séchage a dû être respecté.



*Beaucoup de poussière
Mur du rond-point en cours de construction*



Traitement des remblais à la chaux

Le fond de forme est constitué d'une couche de terre de remblai malaxée avec de la chaux hydraulique sur une épaisseur de 0.70 m.

Après un temps de réaction de 8 jours, une nouvelle couche de remblai est mise en place sur une épaisseur de 0.35 m et traitée par malaxage avec du ciment.

Cet ensemble supporte le revêtement de roulement constitué d'un enrobé bitumineux.



*Le rond-point à l'entrée de Saoû, route de Crest
Un soin attentif aux finitions*

Les murs en maçonnerie

L'équipe des maçons a montré son professionnalisme dans l'appareillage des pierres et leur jointoiement. Ils ont su intégrer leur ouvrage dans le patrimoine bâti du village.

Le rond-point route de Crest

Sa construction a été conduite dans un souci intégré de sécurité routière et d'esthétique. Il sera engazonné en fin de travaux pendant une année.

Période pendant laquelle les Saoûniens devront réfléchir à son aménagement décoratif.



Le rond-point de l'entrée de Saoû

Le pont sur Vèbre

L'ouvrage en béton a ses culées en "gabion" dont chaque pierre noire des parements a été placée manuellement. Un beau boulot.

Nous attendons avec impatience la mise en circulation de la déviation prévue mi-novembre.

Mais ça valait le coup d'attendre !

INAUGURATION



Elle aura lieu le 20 décembre à 10h !

Lors de notre dernier conseil municipal, nous avons décidé deux petites choses pour cette inauguration. D'une part nous offrons l'apéro que le Conseil Général organise, geste symbolique de remerciement, d'autre part si le temps nous le permet, nous fermerons la déviation pendant 2 heures, afin de faire cet apéro sur cet espace tout lisse et si large, afin que tous les djeuns puissent profiter une dernière fois de la glisse. Sinon cela se passera salle des fêtes.



Interrogations sur le projet écoparc artisanal Legat (quartier celas)

Ayant pris connaissance du projet d'élaboration du PLU (qui est actuellement dans sa phase de préparation), il apparaît qu'une zone artisanale devrait être créée au lieu dit le Legat (entre la route de Celas et le chemin des Cosmes).

Cette implantation soulève plusieurs remarques :

- Eloignement des entreprises du village de Saoû et de la route de Crest et de Montélimar risquant d'augmenter la fréquentation des véhicules sur la partie la plus étroite et dangereuse de la RD538 de la plaine de Geays.
- Dégradation environnementale et paysagère d'un lieu situé à 400 mètres du site du Gourd du Saut (trou du perceur), site de très forte fréquentation touristique.
- Occupation de terres agricoles qui intéressent des agriculteurs et/ou éleveurs en manque de surface

Se pose également le problème du coût et du financement de cette zone notamment pour l'installation des réseaux sachant que les aides aux collectivités vont en diminuant.

Réseau eau : est-il suffisamment dimensionné pour cette zone, quel serait le coût de sa réhabilitation ?

Réseau assainissement : création d'une station d'épuration ? Problème de rejets sachant que la zone artisanale se situe en bordure d'un ruisseau. Le bon sens commun ne serait-il pas de se raccorder au réseau existant afin de

maîtriser les coûts ?

Face à ces interrogations, nous nous demandons si un site déjà viabilisé, plus près du village et des accès Crest, Montélimar ne serait pas opportun.

La réalisation de la déviation de Saoû ne permettrait-elle pas l'implantation de la zone artisanale dans sa proximité (pourquoi pas le terrain délaissé aux abords du rond point nord) cette zone étant déjà impactée au niveau paysager et environnemental et à côté de la station d'épuration ?

Ne pourrait-on pas agrandir la zone artisanale des Foulons déjà existante ? Une concertation avec les communes voisines (Soyans plus particulièrement) ne serait-elle pas envisageable ?

Les habitants de Saoû ont certainement d'autres propositions et idées pour la création de cette zone sur le territoire de la commune. Cela nous paraît intéressant qu'ils les transmettent afin d'en discuter avec les élus et toutes les personnes qui le souhaitent.

Nous avons bien conscience de l'intérêt pour la commune et ses environs de cette zone artisanale à Saoû.

*Marielle et Jean-Marc VINCENT
Philippe DELACHAMBRE
Christine PIOTELAT*

Réponse de la Mairie

Pour rappeler le contexte historique, il s'agit d'une initiative communale, portée par la CCVD dans le cadre de leur compétence sur le portage foncier. La réflexion avec les communes du bassin de vie dure depuis 10 ans, avec le canton de Bourdeaux dans un premier temps. Toutes les hypothèses précédentes n'ont pas pu aboutir.

Le dernier lieu sur Poët Celard fut annulé par les services de l'état (car terrain inondable et pont insuffisant). Ce terrain est tout de même devenu propriété de la CCVD (7ha). A l'occasion de notre travail sur le PLU, les sollicitations par des entreprises locales pour obtenir un lieu dans l'écoparc local furent nombreuses ; ainsi que des recherches d'opportunités d'installation sur Saoû.

Plusieurs sites ont été étudiés, à proximité de la déviation, du silo, sur le site existant des Foulons (Ateliers de Charlie et Jeannot) et dans la proximité Celas (actuel emplacement en lisse). La piste Silo fut écartée par le Département à cause de la topologie (dénivelé) et parce que située dans le cône de visibilité du site classé ; la piste déviation présentait trop de proximité avec village, et fut refusée par l'Architecte des Bâtiments de France. La piste Foulons rejetée à cause du manque d'espace disponible.

Le site Legat représente à ce jour la meilleure opportunité, car un échange de terrain avec l'agriculteur, qui gagne en accès et en proximité domicile, est envisagé. La chambre d'agriculture a donné un avis favorable pour la première fois, du fait de la faible valeur agronomique (très inférieure à la zone Déviation par exemple). Le site pré-

sente par ailleurs un faible impact paysager et sur le patrimoine bâti. Il fait enfin l'objet d'une artificialisation déjà effective. Il donne en effet une cohérence avec le regroupement Atelier mécanique agricole – Boulangerie – Luthier.

Le danger de route évoqué sera justement géré par l'aménagement, améliorera la zone et son accès. Cet aménagement constituera par ailleurs un argument supplémentaire pour améliorer tout le tronçon intermédiaire de la plaine des Geays.

Il y a peu de proximité d'usage avec le Gourd du saut, on ne voit pas les sites respectivement depuis l'un ou l'autre.

Le terrain est alimenté en eau potable, en moyenne tension et en fibre optique, il a une proximité immédiate avec la Départementale. Concernant l'assainissement, les études de sol sont en cours pour définir la meilleure filière, sans doute de type phytosanitaire. Le ruisseau sera probablement utilisé à bon escient pour évacuer l'eau propre.

Le site Legat et la perspective de ce petit écoparc sont mentionnés dans le PADD, en ligne sur le site de la Maire depuis plus d'un an et qui n'a pas encore fait l'objet d'une enquête publique.

Du point de vue de la décision finale, la réflexion préalable entre les communes de Saoû Soyans et Francillon, sera étendue aux communes de Poët Félines et Mornans. Puis viendra l'enquête publique spécifique prévue dans le processus administratif, à laquelle vous serez tous invités pour une participation active.

Projet de l'Auberge des Dauphins

La diligence du Département

Nous tenions à remercier et féliciter le Conseil Général et son équipe Espaces Naturels Sensibles en particulier, qui a fait acte de diligence depuis notre dernier article dans le P'tit Saoû exprimant essentiellement 2 requêtes : l'intégration dans le projet de la question logistique des flux et circulation de véhicules et de la question des impacts positifs réels dont le village pourrait bénéficier.

Ils ont aussitôt mis en place des compteurs de circulation, placés aux bons endroits. Ils ont de plus et surtout préparé une enquête publique pour qualifier la fréquentation et les usages de la Forêt, avec toutes les questions qui nous importent, nous habitants de Saoû. La préparation de cette enquête nous a été présentée mercredi 5 novembre, elle est de grande qualité et toutes les suggestions ont été prises en compte. Nous sommes très satisfaits et avons hâte d'en récolter les fruits pour notre réflexion à long terme sur le développement de la commune.

Ils proposent enfin d'intégrer dans l'équipe des enquêteurs, une ou deux personnes volontaires rémunérées (ce n'est pas le cas de notre propre enquête générale ;-), preuve supplémentaire d'une réelle démarche participative, dans les faits, et pas seulement dans les discours.

Peut-être aurons-nous un jour une diligence pour faire la navette entre la déviation et la forêt ... tel n'est pas du tout le propos de cet article. Ce que nous croyons à ce jour, c'est que nos idées, nos propositions et solutions seront entendues, pour que le développement de la Forêt se passe en harmonie avec celui de la commune.

Encore bravo, et merci !

PS : contactez moi à l'adresse yves@pervier.com si vous souhaitez enquêter dans la Forêt cet été.

Vie associative

Le Forum des Associations

Nous avons vécu le forum des associations le we qui suivait la rentrée, première édition de ce mandat.

Côté exposants, vous représentiez 50% des activités du village, ce pourrait être mieux mais ce n'est pas si mal ;-)

Côté public résultat plutôt moyen (une cinquantaine de personnes, 10% de la commune), mais ceux qui sont venus étaient contents de l'avoir fait. "Personne" l'après-midi. Une demi-journée semble suffisante.

Merci à Mikky qui a courageusement fait la seule prestation démo pour l'apéritif, l'exercice était difficile et très sympa.

Débat des associations :

Nous avons d'abord discuté de façon anecdotique sur la vie des associations. Pour structurer un peu le débat, nous avons introduit du contexte, rappelé l'encours sur le projet participatif de transférer le jardin des enfants à la cure, le lancement opérationnel de la commission PLU, et le travail sur les aménagements par extension ; enfin nous avons raconté rapidement la réunion Maison de la cure et associations, qui a eu lieu un mois plus tôt à l'initiative de l'OT.

Nous avons du coup débattu sur l'usage du jardin de la cure. Confirmation de notre volonté municipale de pouvoir changer de fusil d'épaule au moment des grands aménagements du village (voir PADD en ligne et PLU). Patrick Barthe a fait suivre un courrier à la Mairie pour officialiser sa demande dans ce sens. Il n'est pas apparu de nouvelles inspirations sur cet aménagement de jardin. Les mêmes 5 idées restent donc dans les tablettes (auvent / baie vitrée réunion / espace polyvalent djeuns - réunions / four communal comme attraction fédératrice / jardin d'enfant - espace public).

Nous avons un peu développé le sujet de l'aménagement du village, évoqué le fait qu'il pourrait être conçu pour les besoins spécifiques des populations. Quel rôle peut jouer le centre bourg pour ceux qui font 5 minutes de vélo ou 5 minutes de voiture pour venir ? Que fait-on pour eux ? Quel rôle pour les anciens du village, que fait-on pour eux ? Les agriculteurs ? Les ados ? les minots ?

L'idée d'un lieu de rencontres utopique, très ouvert et au fonctionnement participatif, a pris une grande place, et une bonne variété de formes potentielles (salle des fêtes en paille, bâtiment multi réunions, pour que les djeuns et les anciens se croisent, bar associatif culturel et social, salle mixte de sport et culture, ...)

Nous rappelons à l'occasion la démarche enquête publique et précisons que tous ces sujets ne manqueront pas d'être approfondis.

Nous nous sommes recentrés sur la vie des associations et la principale idée qui émerge est celle d'une mutualisation des matériels et équipements.

« Il faudrait une sorte de régisseur pour :

- faire l'inventaire complet des équipements que les associations seraient prêtes à louer ou prêter.
- avec qualification : état, à louer, à prêter, modalités.
- écrire des règles de fonctionnement pour chaque asso et pour chaque forme de mise à disposition.
- gérer les demandes et les enlèvements.
- gérer les retours et les encaissements.
- gérer les litiges à l'amiable.
- éventuellement développer de petites prestations comme la livraison, l'installation.

... la question de l'organisation étant prématurée mais devant être soigneusement étudiée. »

Première étape : faire l'inventaire et proposer un ou plusieurs schémas de fonctionnement.

Nous décidons de lancer cette première étape avant de préfigurer de ce que sera la seconde (fonctionnement). David Cheval propose de le faire et de présenter le résultat à tout le monde (prochaine réunion des assos ?).

Il va donc vous joindre et commencer cet inventaire. De votre côté, l'idée est de l'accueillir et pour chaque matériel, lui dire si l'association est disposée à louer, à prêter, à qui, et dans quelles conditions. Nous ferons la synthèse de cette collecte d'information dans le second temps avec une ou deux options (avec variantes ou pas ;-) de fonctionnement possible.

la vie du village

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations ou de particuliers et n'engagent que leurs auteurs.

Office de tourisme

2014 aura été une année riche en événements avec :

- L'arrivée d'une nouvelle présidente et d'un nouveau Conseil d'Administration
 - L'arrivée d'un deuxième conseiller en séjour : Gauthier DAVID
 - L'obtention du classement en Catégorie III
 - Le conventionnement avec les villages de Mornans, Poët-Celard et Félines sur Rimandoule ce qui a conduit à une modification des statuts et à l'organisation d'une :
 - Assemblée générale extraordinaire qui devra, entre autres, adopter un nouveau nom : pour l'instant c'est « Office de Tourisme du Pays de la Forêt de Saoû » qui tient la corde !
- ... et depuis le dernier P'tit Saoû :



- De passionnantes journées du Patrimoine grâce à Emma et Bernard (« Burrus et le village » et visite du Moulin)
- La tenue d'une superbe journée des « Voix d'exils » qui a drainé un nombreux public pour la randonnée et la conférence (Peu de saouniens, hélas!)
- La préparation d'une première « Journée de la Truffe » à Soyans pour le 15 février 2015 en collaboration avec l'association « Soyans z'ensemble ».
- L'achat d'une nouvelle imprimante et d'une télévision pour passer des films (clef USB) sur la forêt de Saoû, les manifestations dans nos villages et tout autre sujet hormis de la publicité. Un règlement d'utilisation précisant les conditions et les coûts sera bientôt disponible à l'OT.

16 novembre 2014

Anne-Sophie Pic et la foire aux fruits d'hiver



Question : Anne-Sophie PIC, pourquoi avoir accepté d'être la présidente d'honneur, la première marraine, de la Foire aux Fruits d'Hiver de Saoû, organisée par l'Office de Tourisme ?

Réponse : Parce que l'événement correspond bien à mon approche de la cuisine. Il y a, à la fois, la présentation et la valorisation des beaux produits de notre terroir mais aussi la découverte de nouveaux producteurs à la recherche de saveurs nouvelles. La dimension conviviale de la manifestation n'est pas, non plus, étrangère à mon choix. Et puis, il y a Saoû, ce charmant village blotti aux pieds de l'immense forêt où il fait si bon se ressourcer.

Question : Le fait que cette Foire soit l'héritière lointaine d'une foire « froide » offerte par le Roi Henri II à sa maîtresse et châtelaine de la région, la célèbre Diane de Poitiers, vous a-t-il amusé ?

Réponse : C'est bien sûr un clin d'oeil ! L'Histoire de France et la grande cuisine ont en commun de devoir beaucoup aux femmes mais d'avoir du mal à leur faire une place parmi tous ces messieurs. Je suis, sans doute, un contre-exemple, mais à Saoû aussi, ce sont bien deux femmes qui président l'Office de Tourisme, Marie-Claude Gresse, et la Foire aux Fruits d'Hiver, Martine Rey ?

Question : Cette dernière vous a demandé de concevoir deux recettes qui furent présentées, et dégustées, à la Foire



et que chacun a pu se procurer, ensuite, pour les reproduire. Mettez-nous encore l'eau à la bouche !

Réponse : J'ai choisi un velouté. C'est bien de saison et c'est si bon après une belle promenade en forêt de Saoû. Elle est à base d'un emblématique légume de l'Hiver, le potiron, mais j'y ai ajouté une petite touche d'exotisme, le café que j'aime depuis longtemps associer à ma cuisine et qui en relève et révèle le goût. Quant à l'autre recette elle souligne mes ascendances ardéchoises et drômoises car

c'est un fleuron de la gastronomie locale, l'incontournable caillette ! Vous savez, comme moi, qu'il n'y a pas deux caillettes identiques et que chaque cuisinier y apporte sa touche personnelle. Ce choix, c'est ma façon de garder mes racines familiales, mais aussi gustatives, celles que m'ont léguées mon père Jacques et mon grand-père André.

Question : Anne-Sophie Pic, on vous voit à Valence, certes, mais aussi à Paris, à Lausanne et on vous annonce, maintenant, à New-York, comment trouvez-vous le temps de venir dans un petit village comme Saoû ?

Réponse : Je ne l'ai pas vraiment mais je le prends, parce qu'il est essentiel pour moi de garder ces liens avec mon terroir. Et plus mon travail me fera voyager et plus j'aurai ce besoin de revenir au pays !

Interview réalisée par Bernard Foray-Roux

Expo-vente dédiée aux métiers d'arts en décembre

Fort de l'organisation de deux manifestations en 2012 et 2013, qui furent un succès à plusieurs titres :

- un public nombreux et très agréablement surpris par la qualité des créations proposées.
- des villageois ravis et impliqués dans la manifestation, merci à eux.
- une météo clémente.
- un vernissage bien vernis.
- des exposants heureux d'avoir exposés parmi nous et globalement satisfaits de leurs ventes.

Fort également de la reconnaissance d'Ateliers d'Art de France qui référence cette année notre manifestation dans la liste officielle des Salons en France,

Nous organisons une troisième édition d'exposition - vente DESIRS DES ARTS dédiée aux métiers d'art dans nos ateliers les 13 & 14 décembre 2014. 6 lieux et 25 artistes/artisans d'art à découvrir.

Grand merci aux petites mains et aux grands cœursqui



contribueront à la réussite de cette manifestation,

Et au plaisir de vous retrouver samedi 13 décembre à midi pour le vernissage à la salle des fêtes.

Jumelage Du Veyron à la Vèbre

Nombreux changements en 2014 aux têtes du Jumelage mais l'association poursuit ses activités tranquillement. Après un Open Air (cinéma en plein air) où Saoû a débarqué en mini-bus (avec 2 conseillers municipaux : Jacques Garcia et Marc Perrin), c'est la Junglerie de La Chaux qui est venue à Saoû nous distraire et nous enseigner l'art ancien des jongleurs et acrobates.

Gros succès et fou-rires garantis. Ensuite, les chasseurs de Saoû sont partis à La Chaux et les amis de La Chaux préparent leur descente à la Foire aux Fruits d'Hiver. On le voit, il y en a pour tous les goûts et les contacts se font de plus en plus en directs entre jumeaux.

Bandes Dessinées et Montagne

L'association se réveille en 2015 en organisant un concours national de Bandes dessinées sur le thème de la montagne en collaboration avec le Salon International du Livre de Montagne à Passy (Haute Savoie).

Ouvert aux adultes et aux enfants, ce concours reçoit de nombreuses et sympathiques récompenses dont la publication du gagnant dans la revue du Club Alpin Français « La Montagne et Alpinisme » et des albums de BD.

On peut se procurer le règlement du concours auprès du président du jury : bernard.foray-roux@orange.fr.

Danses

Atelier de danses trad' a Saoû avec Sebastien Eschalier

En lien avec l'Office du tourisme, nous avons proposé une animation pendant la Foire aux Fruits d'hiver, pour vous faire découvrir la pratique de la Danse Trad'.

Le rendez-vous était devant l'Office du Tourisme Dimanche 16 novembre vers 15h pour apprendre quelques pas de base dans une ambiance simple et festive.

Merci aux organisateurs de la Foire aux Fruits d'hiver pour toute l'énergie déployée pour cet événement incontournable à Saoû.

Les cours de Danses Trad' ont redémarré le lundi 13 octobre à la salle des fêtes de Saoû.

L'idée, c'est vraiment d'apprendre quelques pas ...de valse, scottish, mazurka, polka et autres cercles circasiens...dans le but d'aller danser dans les bals folks de plus en plus nombreux dans la région...en France...dans le monde...et autres planètes du système solaire.

10 personnes étaient présentes à cette 1ère séance.



Il nous manque encore quelques danseurs pour pérenniser l'activité. Si vous êtes séduit, le coût à l'année est de 100 euros + 10 euros d'adhésion à l'association l'Atelier.

Les cours ont lieu le deuxième lundi de chaque mois de 20h30 à 22h30.

Il faut un minimum de 15 danseurs pour que l'activité fonctionne...mais il n'y a pas de maximum !!!

Prochaine séance : lundi 8 décembre 2014 à 20h30 à la salle des fêtes de Saoû.

Pour plus d'infos, contacts :
Christine Piotelat : 04 26 42 18 44
Jocelyne Naigeon : 04 75 42 21 29

Vous pouvez aller voir ce flash-mob :
<https://www.youtube.com/watch?v=-jrwpDG9h0M>

Exposition de créations autour du papier

Des nouvelles de ma petite entreprise "L'Arche saoule", installée à Saou en Drôme : création et fabrication artisanale autour du papier, à l'aide d'un plotter de découpe. Cartes en papier découpé, micro-éditions, communication graphique et autre !



• EXPOSITION de "L'Arche saoule" Samedi 15 et Dimanche 16 novembre 2014 :

J'exposerai dans l'Atelier des Trois Couleurs (chez le peintre Guy Tournier, 12 Rue Fontripière - 26120 Montmeyran). Ouvert le samedi de 15h à 19h et le dimanche de 9h à 19h. Contes de Franswaz Rochette à 17h !

• Sortie du livre "Traces" en juillet 2014 :

Un conte de Franswaz Rochette avec mes illustrations découpées, des petits pas dans la neige sur un papier noir et blanc.

<http://larchesaoule.fr/creations/micro-editions/>

• Agenda 2015 :

Les agendas 2015 sont disponibles en formats A5 et A6.

Suite à quelques demandes d'agendas septembre à septembre, j'en éditerais quelques uns pour l'été 2015, en plus des agendas 2016. Les commandes sont bienvenues pour me permettre d'évaluer mes stocks !

<http://larchesaoule.fr/creations/agendas/>

A bientôt !

Noémie Ségala

Plaisir de lire

La Bibliothèque Maurice Burrus

La bibliothèque intercommunale de Saoû-Soyans-Francillon, c'est une équipe de bénévoles de nos trois villages qui n'ont qu'un but : le partage du plaisir de lire ! Elle propose aux lectrices et lecteurs de toutes générations des rendez-vous, des activités et des rencontres conviviales tout au long de l'année.

Située à Saoû sur la place du Picodon (derrière l'école), votre Bibliothèque vous accueille le mercredi de 10h30 à 12h30 et le samedi de 10 h à midi.

Cette bibliothèque est la votre ! Si vous aimez les livres, si vous avez des suggestions d'animation et un peu de temps (ponctuellement ou régulièrement), n'hésitez pas à rejoindre l'équipe ! Ecrivez-nous, passez-nous voir à la bibliothèque ou téléphonez (04 75 76 01 33) lors d'une permanence !

Pour un coût modique (8 euros/an pour plus de 18 ans, gratuit en dessous), elle met à votre disposition un grand choix de romans, de BD, de documentaires, d'albums,... pour tous les âges et tous les goûts.

Un tiers des ouvrages prêté par la Médiathèque est renouvelé deux fois par an. **N'hésitez pas à participer au choix des nouveaux livres le jour de l'échange !** Notre fonds propre s'enrichit tous les ans de nouveaux ouvrages. Là encore, votre avis nous intéresse !

Tous les vendredis, la Bibliothèque s'ouvre aux enfants de l'école de Saoû pour échanger les livres empruntés et



pour des activités de classement, de recherche, de discussion littéraire, et de partage... et bien-sûr de la lecture pour le plaisir.

Les petits de Soyans ne sont pas oubliés : une bénévole vient leur offrir des lectures surprises une fois par semaine et met un choix de livres variés à leur disposition, ainsi qu'à la crèche.

L'emprunt à la médiathèque de biblio-jeux et biblio-malles permet des animations à thème enrichissantes et amusantes. Pour 2015 : la Poésie, la BD, la Calligraphie... **N'hésitez pas à faire aussi des propositions de thèmes !**

En 2014, trois "Voyages littéraires" nous ont emportés pour visiter un petit coin de notre vaste monde chargé d'Histoire et d'histoire : L'Orient, le Grand-Nord, les chemins de l'Exil... Un buffet partagé sur le même thème agrémentait les "escales". **Faites-nous part de vos envies de "voyages" !**

Un grand merci à la municipalité de Saoû, à celles de Francillon et de Soyans, ainsi qu'à la Médiathèque pour leur aide et leur soutien. Merci aussi à toutes les personnes qui ont participé à nos manifestations.

L'équipe de la Bibliothèque vous donne rendez-vous en 2015 pour de nouvelles surprises ... En attendant, nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une merveilleuse année 2015, riche en découvertes littéraires !

Les bénévoles de la Bibliothèque Maurice Burrus

La Fête du Picodon va-t-elle disparaître ?

L'Assemblée Générale de notre association « comité de la fête du Picodon » a eu lieu ce 11 octobre 2014. Comme toutes les années, l'intégralité des membres de son conseil d'administration a démissionné. Dans le même mouvement nous établissons la liste des personnes désireuses de s'inscrire, soit à nouveau, soit pour une première fois et ainsi former un nouveau Conseil d'administration.

Cette année seulement 3 personnes se sont proposées ! Que se passe-t-il ?

Visiblement une forte envie de renouvellement est en cours, les membres en place se sont donnés à fond et sans modération, et une petite « lassitude » apparaît.

La fête du Picodon :

Cette fête existe depuis 42 ans, elle vit, elle évolue, elle change, elle nous occupe, elle nous sollicite, et on l'aime, c'est ainsi.

C'est un événement important de notre département, c'est une fête qui met en valeur un produit rural de terroir (à ce titre nous aurions pu demander des subventions, mais nous avons toujours choisi notre indépendance), c'est une fête de qualité, elle se renouvelle année après année, elle contribue au développement de commerces et artisans de notre bassin de vie, elle dépense plus de 40.000 € par an, avec une forte politique de responsabilité sociétale...

Elle sert les intérêts du fromage Picodon, elle héberge le concours annuel des meilleurs producteurs fromagers de picodons.

Historique :

Dans les années 80, elle était portée par le « comité des fêtes de Saoû » qui était composé de l'ensemble des présidents plus un membre de chaque association de notre village. Les réunions avaient lieu en Mairie. Rappelons-nous, les chasseurs tenaient telle buvette, les pompiers une autre, pendant que les « cheveux d'argent » s'occupaient du repas du midi et la Mairie de l'apéritif des membres du jury etc.

A cette époque, je m'occupais de l'approvisionnement des buvettes avec Monsieur BOUCHET...

Par la suite, pour de multiples raisons la fête du picodon a tenu à avoir sa propre association, et à donner tout le matériel à la commune. A ce moment-là le « picodon » n'a plus rien mais, utilise et entretient le bien commun. (Les buvettes, le barbecue fabriqué par André Augier, les tables, les tréteaux, le petit podium « Mozart », les tanks à lait pour le refroidissement des bouteilles, etc.)

Depuis ce moment, l'association comité du Picodon, a peu à peu acquis des matériels (gamelles, friteuses, frigo, congélateurs, tables, remorques, équipements électriques etc.)

Aujourd'hui :

La préparation de cet événement est colossale, celle-ci est portée par un nombre de bénévoles limité, la semaine qui précède c'est du 100% du temps, pour les préparateurs.

L'infra structure nécessaire est devenue importante, trop importante, Sono, déviations, parkings, Montage des éléments Buvettes, Restauration, Kiosque, affichages, Fête propre, et ce que j'oublie.

Ceci pourrait expliquer le faible nombre de postulant au Conseil d'administration. Hé bien oui évidemment, mais pas que...



Affiche de la fête en 1977

Depuis cette AG infructueuse, les mails circulent, les langues se délient.

Voici un « morceau de mail d'un des membres :
"Tout le monde veut tirer avantage de l'événement (picodoniers, commerçants, élus, AOP, villageois...) et nous on essaie de satisfaire tout le monde et c'est jamais assez bien."

Alors on arrête, à suivre...

Cette association est devenue une grosse machine, sans locaux et avec une activité mobilisant 150 bénévoles pour les deux jours de fête.

Que faire ?

Arrêter un an ? Ai-je entendu !

En ce qui concerne l'arrêt pour un an, personne n'a de recul sur l'impact d'une telle mesure sur « le fonds de commerce » de cette fête et sur la pérennité du concours du Picodon et de nos rapports avec l'AOP.

Peut-être faut-il la réinventer autour du concours du Picodon, faire une nouvelle version « light » et donc moins gourmande en personnel.

Nous n'avons pas démérité, nous avons donné notre temps, sans compter, nous avons tous retiré plus que nous avons apporté, c'est ça la fête du Picodon.

Tout le monde a quelque chose à dire sur ce sujet, personne n'est indifférent, c'est aussi un signe de l'intérêt que nous lui trouvons.

La Suite

Nous allons créer une nouvelle Assemblée Extraordinaire, pour faire le point, à cette AGE il faudrait que tout le monde s'exprime et que nous commençons à parler du futur de cet événement.

Notre capacité d'innovation, et notre envie commune peuvent donner naissance à une nouvelle version Picodon 2.0 (picodon 2 point zéro).

Une nouvelle équipe devra apparaître, et permettre une passation des éléments de patrimoine de cette association.

« Picodon défendrons et picodon maintiendrons... » (extrait du chapitre de la confrérie du picodon la devise des chevaliers).

Francis DISCHERT

ALERTE PICODON

La Fête du Picodon est en danger !!!
Suite à l'AG d'octobre, seules 3 personnes se présentent pour entrer au CA.

Si vous considérez que la fête du Picodon fait partie du patrimoine de Saoû, si vous avez des idées pour celle-ci, si vous avez envie de vous investir de près ou de loin dans celle-ci, ou plus simplement si vous aimez cette fête et qu'il vous semble impensable qu'elle disparaisse...

**Participez vendredi 05 Décembre 2014 à 19h,
à l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
à la salle des Fêtes de Saoû**

Dernière chance pour éviter la dissolution !!!

Pare Faim de Crêpes

C'est ,notre crêperie installée rue de l'Oume à Saoû, elle a ouvert ses portes le 5 novembre 2014 après de multiples travaux qui nous ont pris beaucoup plus de temps que prévu et annoncé. Qui l'eut crû ?

Nous vous proposons des galettes de sarrasin salées ainsi que des crêpes sucrées. Il est très bon de préciser que les farines utilisées sont toutes issues de l'agriculture biologique, que les galettes de sarrasin sont sans gluten.

Nous tenons à remercier tous les volontaires méritants présents le jour de l'ouverture pour la patience dont vous avez fait preuve tout au long de cette première soirée.

Nous vous accueillons en dehors de la saison :

* Lundi et mardi soir, de 19h à 21h.

* Vendredi, samedi, dimanche, de 12h à 14h le midi, et de 19h à 21h le soir.

Pour nous joindre :

04 26 42 34 47 ou 06 28 70 11 10.

Corinne et Bernard

Éditions de la Galipotte

En 2014, l'association a publié, coup sur coup, la biographie de « Magdeleine de Sade », femme corsaire de la Renaissance, par Bernard Foray-Roux et « Aux sources de l'Or Bleu » des élèves de CM1 et CM2 de l'école de Saoû. On peut encore se procurer les 2 ouvrages à Saoû (Epicierie, OT,...) mais le deuxième est pratiquement épuisé. L'association continuera à publier en 2015 divers auteurs en privilégiant ceux de notre territoire.

Contact : leseditionsdelagalipotte@orange.fr

Petite annonce

Donne copeaux de bois pour :

- litière d'animaux (poules, chat, boa constrictor...)
- toilettes sèches
- paillage jardin
- isolation... ou tout autre idée !

Contacteur Joss Naigeon, Atelier Tournicoti

10 route de Crest - 26400 Saoû - Tél.04 75 42 21 29



Tribune Libre

Fête du Picodon : inversons la machine !

Cela fait 42 ans, quarante-deux années que la Fête du Picodon est dirigée par tant et tant de personnes de Saoû, et heureusement aussi d'ailleurs, qui tous méritent d'être connus.

Durant de nombreuses journées, ils ont tenu réunions, buvettes, grillades, stands, effectué démontages, , remontrages, affichages, nettoyages, subi pluie, baisse de moral, refaire et parfaire, au son de grands éclats de rire et sacrés coups de gueule et tout ça avec fatigue, plaisir, amitié et altruisme.

La Fête du Picodon! Merde c'est quelque chose, elle est belle cette dame estivale qui pendant un beau-week end de Juillet montre notre village à des milliers de gens qui viennent se divertir, ce n'est pas rien!

Nos aînés créateurs de ce moment et nous aussi qui l'avons chérie, nous pouvons être fiers que cet évènement continue.

Mais aussi pour la plupart des Saouniens, la fête rime avec bruit, désagrément, saleté, inquiétude, population disparate, beaucoup de dérangement, peu de satisfaction.

Alors, les équipes bénévoles se lassent et d'autres arrivent avec fougue et entrain, jusqu'à ce que. ainsi de suite. Mais pas ainsi soit-il!

Je ne veux pas donner de leçon mais je vais tenter de vous expliquer ma petite idée.

Pourquoi ne pas inverser la machine: si la fête est lourde, allégeons-là. Arrêtons les concerts, les buvettes et stands de vente qui demandent énergie et beaucoup de bienveillants, créons un marché sur deux jours et ce, jusqu'à 22h30, en conservant bien sûr le banquet des cagnards pour les producteurs et la confrérie. Ceci dit, il serait toujours possible de faire un week-end musical pendant un autre moment de l'été.

Mais pour ces deux jours, que des associations, des amis, des familles même, créent des lieux de restauration

et de boissons (il y a certainement des possibilités juridiques): qui, une petite buvette, qui, un restaurant occasionnel dans une rue, des lieux de vie de travail et bien sûr de gain. Que la troupe de théâtre dont je fais partie, à savoir « Trou de mémoire» tienne une échoppe de pan bagnat me convient parfaitement, que les pompiers fassent deux jours de portes ouvertes en vendant des grillades me comble de bonheur, que la famille Lambda ouvre un salon de thé me crée une émotion positive et que des agriculteurs louent leurs champs en parking me garantit du sérieux. Agrémentons notre village d'endroits rieurs et improvisés qui, par leur nature animeront ce bourg.

Inversons la machine, prenons la fête comme une source monétaire et je sais de quoi je parle; actuellement une quinzaine de Saouniens profite de la fête financièrement. Multiplions les initiatives et agrandissons ce chiffre, que cela devienne une opportunité de pouvoir faire quatre sous. Je ne sais comment, peut être donner la gestion à l'OT, ou faire une régie municipale, garder le comité ou créer autre chose, non je ne sais pas. Mais de tout cela il est toujours temps de discuter, d'innover, d'organiser.,

J'écris ceci car je crois savoir que uniquement trois personnes se présentent ou se représentent au C.A. du comité de la Fête de Picodon, cela prouve un malaise, déjà tant de fois vécu. Il est peut être temps d'agir autrement et de faire de ce moment un vrai jour saounien, rieur et repu.

Voilà, je vous remercie de m'avoir lu, et je veux dire aussi que moi, Chalancon, je suis sacrément fier d'être parmi vous tous, les bienfêteurs qui avez fait la fête parce que l'on est des pays, des putains de pays tout simplement.

Thierry CHALANCON

Une carrière associative au village

Cavaliers et cavalières, amateurs d'équitation à Saoû, nous lançons l'auto construction d'une carrière associative dans le village : une carrière lorsqu'on parle d'équitation, est un lieu où les cavaliers du village et des communes alentours pourront faire travailler leurs chevaux. Elle ferait 20m sur 40 mètres sur un sol en sable, pas loin de la rue de l'Homme.

Pour lancer ce projet, nous proposons une réunion le samedi 20 décembre à 17h, 182 route de Crest, Quartier de Biègue, chez Sophie Rochet et Tom Serranne.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter par tél. au 06 47 88 79 69 (Sophie)



La page de COUNI - Infos pratiques

ETAT CIVIL 2^e semestre 2014

NAISSANCE

Apolline CHALANCON, le 3 septembre 2014 à Die (26)

MARIAGE CÉLÉBRÉS EN NOTRE MAIRIE

Catherine SAILLOUR et Peter James HASLAM-BRUNT, le 5 juillet 2014

Christine LEROUX et Martine COLLAS, le 7 juillet 2014

DÉCÈS

Gérardus SANDBRINK, le 25 juillet 2014

NOUVEAUX ARRIVANTS

RÉSIDENCES PRINCIPALES

Anne CHIMCHIRIAN, le Planas

Lionel CHEZE et Sophie BACUS, les Auches

Morgane ROYANNEZ, Sauvionne,

Eléonore MANCIP et Philippe MUTTING, route de la Forêt

Marie-José CADET et Bernard DRANCOURT, les Auches

Frédéric et Anne MANTEL, les Crémas.

RÉSIDENCES SECONDAIRES

Christian et Françoise DUCROS, rue de l'Oume.

INFOS PRATIQUES

RECENSEMENT DES JEUNES

Tous les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent la date de leur anniversaire. L'attestation de recensement qui leur est délivrée est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. C'est également sur ce recensement que s'appuie le dispositif d'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales.

INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie toute l'année et jusqu'au 31 décembre 2014 inclus. Les inscriptions déposées en 2014 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2015. Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2015 au secrétariat de Mairie et affichés pendant dix jours.

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Les demandes de carte d'identité doivent être déposées en Mairie de Saoû et les demandes de passeport en Mairie de Crest. La validité de la carte d'identité est passée à 15 ans depuis le 1er janvier 2014 (les cartes encore valables au 1er janvier 2014 sont automatiquement valables 15 ans, sans démarche particulière).



AGENDA

VENDREDI 5 DÉCEMBRE :

Assemblée Générale Extraordinaire du Comité de la Fête du Picodon, à 19h à la Salle des Fêtes.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 DÉCEMBRE :

Expo-vente dédiée au métiers des arts, à la Salle des Fêtes.

SAMEDI 20 DÉCEMBRE :

à 10h, inauguration officielle de la déviation.

SAMEDI 10 JANVIER :

Voeux de la Commune, à 18h30 à la Salle des Fêtes.

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :

Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES :

Tous les mercredis sur la placette, de 18h à 19h30 .

Tous les samedis matin sur la placette, de 8h à 13h.

LE P'TIT SAOÛ :

La prochaine édition de notre bulletin municipal paraîtra fin mai. Vos articles et photos doivent nous parvenir avant la fin avril 2015, en Mairie ou par mail à bulletin@saou.fr

HORAIRES DE LA MAIRIE :

Le mardi, jeudi et vendredi, de 9 heures à midi. Tél. : 04.75.76.00.43

LE P'TIT SAOÛ

Bulletin municipal semestriel, N°18 - Décembre 2014.

Directeur de publication : Daniel Gilles

Comité de rédaction : Commission Communication

Directeur de rédaction : Yves Pervier

Imprimé à 400 exemplaires sur papier 100% recyclé à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

Toute l'équipe municipale vous souhaite un joyeux Noël et de bonnes fêtes !